

**COMPTE RENDU DU CONSEIL CONSULTATIF DES PRÉSIDENTS
DÉPARTEMENTAUX ET ASSOCIATIONS ASSOCIÉES ET DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU REF-UNION
À NEVERS LES 26 ET 27 MAI 2007**

Par F8BPN, présidente de l'ED REF19 (*sauf erreur ou omission*)

C.C.P.D. ET C.C.A.A DU 26 MAI 2007

Accueil par le président du REF-Union F5GZJ.

Appel des présidents départementaux, membres associés et commissions, présents ou représentés.

Radio-REF :

Le retard de Radio-REF, serait du à la négligence de certains rubriqueurs qui n'envoient pas leur texte à temps. Il leur a été demandé de respecter les dates butoir, faute de quoi leur texte serait publié le mois suivant.

Avec le Radio-REF du mois de février, un sondage était fait auprès des membres du REF-Union. Près de 2000 réponses ont été reçues. L'analyse se montre très intéressante et donnera la ligne de conduite pour les mois et années avenir.

La synthèse de ce sondage sera publiée prochainement.

Modification des statuts et du règlement intérieur :

En vue de la soumettre à l'approbation de l'AG 2007 du REF-Union, F6ETI avait rédigé et communiqué fin janvier 2007 au président et à la commission des statuts une proposition de modification au règlement intérieur dans le but d'y formaliser le rôle de l'administrateur de liaison, communément appelé DR de liaison, et d'y préciser son mode de désignation.

Il a été décidé de retirer du vote ce point dans la mesure où aucune information n'a été donnée sur les points avant la réunion aux présidents départementaux.

Des discussions auront lieu et des textes seront proposés lors du prochain CCPD et CCAA.

Membres des Etablissements départementaux :

Une analyse approfondie des listes départementales montre que plusieurs OM ou YL sont membres de leur établissement départemental sans être membre du REF-Union, ce qui est relativement contradictoire. En effet, être membre d'un établissement départemental ne veut pas dire que l'on soit membre du REF-Union, pourtant ces personnes bénéficient d'une partie des services du REF-Union. (Défense et attribution des bandes allouées au service amateur, représentation au niveau de l'IARU, réception des QSL...etc.)

Il est demandé aux présidents départementaux de bien vouloir expliquer l'intérêt de chacun à adhérer au REF-Union et d'essayer les convaincre de reprendre leur adhésion.

Ballon stratosphérique envoyé par le département 62 :

Le département 62 a envoyé dernièrement un ballon stratosphérique. Cette opération de promotion du radioamateurisme a été réalisée auprès des élèves de classes primaires et s'est soldée par un succès.

L'organisation d'une telle opération ne se fait pas sans bon nombre d'autorisations administratives (ANFR, DGAC...etc.).

Les responsables du département 62, sont disposés à faire part de leur expérience et donneront tous les renseignements nécessaires à tous ceux qui pourraient être intéressés par le lancement de ce type de ballon.

Commission Promotion :

La commission de promotion du radioamateurisme du REF-Union s'est renforcée par l'arrivée de Guillaume F8ARR, jeune OM dynamique et débordant d'idées, connu pour ses clips vidéo très accrocheurs. Des affiches, dessinées en partie par cette commission et en partie issues de la dernière opération de promotion du radioamateurisme au parlement Européen au mois de mars 2007, ont été éditées et sont disponibles pour toutes les manifestations de promotion du radioamateurisme.

Vote à la proportionnelle :

Le président avait, lors du dernier CCPD, émis l'idée d'un vote à la proportionnelle pour le rapport moral et financier. Le sujet nécessitant une plus grande réflexion et discussion a été retiré des votes.

Hamexpo Auxerre :

Hamexpo Auxerre aura lieu les 15 et 16 septembre 2007.

Annuaire des responsables :

L'annuaire des responsables du REF-Union sera mis en ligne dans la semaine.

Pour toutes modifications des annuaires ou nomenclatures, il faut envoyer un message à : nomenclature-ref@ref-union.org

Classement IARU VHF :

Les stations françaises qui ont participé au concours IARU VHF en septembre 2006 ont eu la mauvaise surprise de ne pas se trouver dans la liste des résultats, tout comme près de la moitié des pays Européens participants. Pourtant l'envoi des comptes-rendus au correcteur tchèque avait bien été fait par le responsable de la commission des concours du REF-Union. Ceci est dû à une attitude intransigeante du correcteur tchèque sur la procédure de transmission des résultats nationaux, malgré les recommandations de tolérance du président du comité V/U/SHF IARU R1 sur cette question.

Installation des antennes radioamateur :

En France les radioamateurs ne sont pas soumis au régime déclaratif pour l'installation de leurs antennes comme nos voisins belges par exemple.

Les radioamateurs français disposent d'un droit à l'antenne et leurs installations sont librement établies.

Taxe annuelle à l'ANFR :

La taxe annuelle de 46 euros ne sera pas supprimée. Il n'est pas souhaitable pour les radioamateurs qu'elle le soit. En effet si tel était le cas, on pourrait penser que bon nombre de nos droits pourraient s'en retrouver menacés.

Indicatifs spéciaux « TO » pour les départements d'outre mer :

F8BPN, responsable de la commission HF a remis au président lors du dernier CCPD et CCAA de décembre 2006 deux dossiers, l'un concernant une demande d'attribution d'un second indicatif dit « indicatif contest » pour les radioamateurs français, l'autre concernant une structuration des attributions des indicatifs spéciaux en « TO » dans les DOM, en vue de l'identification rapide du lieu d'émission.

Cette structuration se base sur le dernier chiffre administratif de chacun de ces départements. Par exemple pour l'Ile de la Réunion son chiffre administratif est 974, les indicatifs spéciaux en « TO » qui seraient attribués à ce département auraient tous le préfixe TO4.

La demande d'un indicatif court pour les DOM avec leurs préfixes usuels, « FR » pour ce qui concerne l'Ile de la Réunion fera l'objet d'une demande complémentaire ou du rajout d'un paragraphe dans le dossier de demande de second indicatif pour les concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU REF-UNION DU 27 MAI 2007

Appel des départements, il y avait à cette heure 66 départements présents ou représentés.

Ouverture de l'assemblée générale à 9 heures 15.

Une minute de silence pour l'ensemble des OM décédés depuis la dernière assemblée générale.

Rapport moral :

Rapport moral présenté par le président. (Voir Radio-REF d'avril 2007)

Quelques précisions supplémentaires :

Le nouveau tarif du routage de Radio-REF qui coûte plus cher à l'association qui ne bénéficie plus du tarif presse.

Le sondage effectué auprès des lecteurs de Radio-REF s'est révélé très intéressant.

(Voir compte rendu du CCPD et CCAA)

Représentation du REF-Union à Vienne par F6IOC et F8BPN afin de préserver les intérêts des radioamateurs français et faire valoir leur point de vue sur les sujets présentés. Ce point a soulevé à nouveau le problème des OM non adhérents du REF-Union et qui bénéficient indirectement des actions et des discussions tenues dans ces assemblées internationales. Les représentants du REF-Union parlent non pas au nom des membres du REF-Union mais au nom des radioamateurs français.

Représentation du REF-Union lors de la réunion IARU/EUROCOM au parlement Européen à Bruxelles par F5GZJ et F2MM. Opération de promotion du radioamateurisme auprès des députés Européens.

Idée d'un vote à la proportionnelle pour les rapports moraux et financiers, à penser et à débattre lors du prochain CCPD et CCAA.

Une nouvelle nomenclature devrait être éditée en cette fin d'année en remplacement de celle de 2004.

Le siège du REF-Union a repris un fonctionnement normal depuis la reprise de travail de la personne chargée de la comptabilité.

Les relations avec l'administration sont bonnes, quelques dossiers qui étaient retenus par l'ARCEP sont désormais sur le bureau du CSA (7 MHz et 50 MHz). Mais refus pour le 3,4 GHz et l'extension de la bande 1.8 MHz.

Réglementation du code de l'urbanisme : Nous préservons nos acquis (droit à l'antenne). Hors mis la déclaration de l'adresse de la station radioamateur, il n'y a pas d'autorisation supplémentaire à demander ni de formulaire à fournir.

Préservation de nos acquis de 1992 sur le matériel modifié.

Pas d'autorisation particulière pour la détention de matériel radio militaire.

Toiletage de la réglementation radioamateur :

Sanctions administratives et non judiciaires.

Examen CW en option.

Examens passés sur informatique.

Accès aux opérateurs de classe 2 aux bandes décimétriques dans les DOM.

Présence du REF-Union sur les salons et diverses animations.

Des remerciements appuyés pour F1UNA trésorier du REF-Union depuis 5 ans et F6BIG trésorier adjoint depuis 5 ans également qui quittent le CA du REF-Union.

Questions diverses sur le rapport moral:

Intervention de F6ETI au sujet de la réponse de l'ARCEP à l'ANTA, communiquée par le président sur la bande 3.4 GHz.

Il dénonce l'action non concertée de ce membre associé du REF-Union sur cette question, et indique qu'en tant que responsable de la commission THF, il ne le reconnaît plus dans sa forme actuelle.

Il dénonce également le manque de rapport d'activité OM dans le rapport moral.

Intervention de F8BPN qui insiste sur ce manque de rapport d'activité OM dans le rapport moral, pourtant plusieurs OM français se sont encore illustrés au cours de cette année dans diverses activités et expéditions.

F8BPN s'interroge sur l'intérêt de deux réunions CCPD et CCAA dans l'année et particulièrement celle qui précède l'assemblée générale puisque ce sont les mêmes points qui sont vus deux jours de suite.

Par ailleurs elle regrette vivement l'absence de stand du REF-Union ce qui est selon elle inadmissible. Ce défaut est préjudiciable tant au niveau de l'image du REF-Union qu'au niveau financier.

Intervention de F6GAL, le rapport moral manquerait de projet associatif, et relève des confusions de termes dans le rapport moral.

En réponse, il a été mentionné que le rapport moral était un rapport qui courrait sur l'année qui venait de s'écouler et qu'il était très difficile de présenter des projets pour le futur en assemblée générale pour la nouvelle équipe qui vient d'être élue au CA.

Au sujet des réunions CCPD et CCAA, deux réunions sont nécessaires pour discuter et pour aider le CA à prendre des décisions. Mais peut être utile de revoir la rédaction du rapport moral pour qu'il ne soit pas la copie du point du président lors du CCPD et CCAA.

Remise des récompenses :

Plusieurs OM ont été récompensés pour leur activité et leur assiduité tout au long de cette année.

Au nom de la commission des concours F6ETI a remis les différents trophées et coupes pour l'année 2006.

Trophée F8TD attribué à F6BVA

Challenge THF attribué à F6APE

Classement départemental du Challenge THF attribué au département 49

OM complet du challenge THF attribué à F6APE

OM complet mono opérateur attribué à F6BNH

OM complet multi opérateur attribué à F5CYS

Premier Radio Club attribué à F6KNB

Premier SWL attribué à F11NPC

Trophée F8EX (REF 160 mètres) attribué à F5PTM

Département Champion de France CW attribué au département 54

Département Champion de France SSB attribué au département 49

Département Champion de France THF attribué au département 49

Coupe du REF 2006 attribué au département 49.

F6ETI et F5GZJ félicitent tous les lauréats et les remercient pour leur activité tout au long de l'année, avec une mention spéciale pour le département 49 qui remporte la plupart des récompenses.

F6ETI profite de l'opportunité pour motiver les responsables départementaux pour l'une des prochaines activités importantes que sera l'IARU HF les 14 et 15 juillet prochain et où le REF-Union participera avec l'indicatif TM0HQ.

Le président du REF-Union F5GZJ a ensuite remis les mérites régionaux et les mérites nationaux.

Ont été honorés par la remise du mérite national du REF-Union F9IE, F6BZQ et F5FPI.

Rapport Financier :

Rapport financier présenté par le trésorier F1UNA (Voir Radio-REF du mois d'avril)

Un léger déficit du en partie par la dépréciation des SICAV et par le réajustement de certaines opérations comme la suppression des lignes comptables d'impayés datant de 1991.

Un diagramme des produits est présenté, pour une somme de 526137,50 euros, 74% proviennent des adhésions, 12% de la publicité, 6% des fournitures.

D'où l'importance du nombre des adhésions au REF-Union. Il manquerait environ 500 membres par rapport à l'an dernier.

Pour une adhésion au REF-Union de 58,50 euros, 34% vont au fonctionnement du siège, 34% vont à Radio-REF, 25% vont à l'associatif, 7% vont au service QSL.

Au niveau de la trésorerie, il n'y a pas eu recourt au découvert autorisé encore cette année.

Le budget définitif 2007 proposé est déficitaire de 20000 euros ce qui peut largement être corrigé d'ici la fin de l'année par diverses actions qui seront prise par les nouveaux trésoriers.

Les trésoriers sortants n'ont pas souhaité s'engager en lieu et place du nouveau BE élu à Nevers.

Le budget primitif 2008 est dans la même lignée, prudent, avec un déficit de 11000 euros.

Votes des départements et individuels.

A l'issue de l'assemblée générale un tirage au sort a eu lieu sur les bulletins du sondage qui ont été retournés. Dans chaque catégorie F0, F1, F2, F3, F4, F5, F6, F8, et F9 une bouteille de champagne et un seau à champagne ont été gagnés.

Résultat des votes :

Tous les votes soumis à l'assemblée générale ont été approuvés avec des pourcentages divers et variés.

Le bureau exécutif du REF-Union pour l'année 2007/2008 est composé comme suit :

Président : Jean DUMUR **F5GZJ**

Vice président : Joël BELLENEY **F1DUE**

Secrétaire : Jacques HERPIN **F5URS**

Secrétaire adjoint : Jean Marc RENAUD **F6DVC**

Trésorier : Gérard CULLIEREZ **F6FWO**

Trésorier adjoint : Betty MAGNIN **F6IOC**